

LE PRÊT AXENERGIE



**TAUX BONIFIÉS
À PARTIR DE
0,50%
TEG ANNUEL FIXE**

Avec les professionnels
du réseau **AXENERGIE**

**AMÉLIORER VOTRE CONFORT
ET DÉCOUVREZ L'ECO BONHEUR**

LE PRÊT AXENERGIE

5 ATOUTS

pour votre projet éco-efficace au gaz naturel

1 DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

 **JUSQU'À 30% d'économies d'énergie⁽¹⁾**

Chaudière à condensation

Elle offre le meilleur de la technologie actuelle : en récupérant la chaleur de la vapeur d'eau produite par la combustion du gaz, elle restitue sous forme de chaleur près de 100 % de l'énergie consommée. Avec des radiateurs chaleur douce et/ou un plancher chauffant basse température, elle procure une chaleur plus diffuse et plus agréable.

Disponible en fonction chauffage seul ou eau chaude sanitaire + chauffage, au sol ou murale (pour un faible encombrement), elle s'adapte à tous les types de logement et de besoins.

→ Vous changez une chaudière **âgée de 16 ans** pour une **chaudière à condensation**.
Vous **économisez 30% d'énergie** :

EXEMPLES DE CONSOMMATION :

	ACTUELLE	À VENIR
Consommation annuelle de gaz ⁽²⁾	35 000 kWh	24 500 kWh
Coût annuel gaz ⁽³⁾	1 818 €/an	1 332 €/an

Vous pouvez économiser 486 €/an

2 UN CRÉDIT D'IMPÔT À L'INSTALLATION

Les chaudières à condensation bénéficient de 15% de crédits d'impôt⁽⁴⁾.

3 UNE ÉNERGIE COMPÉTITIVE

Le gaz naturel est une des énergies les moins chères et son prix est l'un des plus stables⁽⁵⁾.

4 UNE ÉNERGIE POLYVALENTE

La même énergie pour le chauffage, l'eau chaude et la cuisson.

5 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le gaz naturel s'associe idéalement aux énergies renouvelables (éolien, solaire), pour se chauffer tout en faisant un geste pour l'environnement.

(1) Source ADEME, selon les régions et les types d'installation. (2) Hypothèse de calcul pour une maison de 120 m² de plus de 20 ans, moyennement isolée en Ile-de-France. Économies réalisées en consommation chauffage et eau chaude sanitaire par rapport à une chaudière gaz de plus de 15 ans. Source ADEME. (3) Prix du kWh : 0,0492 € + 152,17 € d'abonnement. Source : Ministère de l'Industrie (base pég@se, novembre 2008). (4) Voir conditions dans la Loi de finances en vigueur, auprès de votre centre des impôts ou sur le site www.economie.gouv.fr (5) Source GDF SUEZ.

Un TEG annuel fixe à partir de 0,50% pour financer votre installation chauffage / eau chaude au gaz naturel, solaire et ventilation

- Grâce à la prise en charge d'une partie des intérêts par les professionnels du réseau AXENERGIE et GDF SUEZ, vous bénéficiez des conditions financières suivantes* :

	Mensualité	TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**
De 1 500 à 3 000 €	90 €	0,50 %	3 000 €	34 / 3 021,66 €
De 3 001 à 4 000 €	110 €		4 000 €	37 / 4 031,47 €
De 4 001 à 6 000 €	140 €	1,75 %	5 000 €	37 / 5 137,83 €
De 6 001 à 8 000 €	170 €	2,95 %	7 000 €	44 / 7 383,63 €
De 8 001 à 10 000 €	200 €	3,55 %	10 000 €	55 / 10 822,04 €
De 10 001 à 12 000 €	220 €		12 000 €	60 / 13 085,27 €
De 12 001 à 15 000 €	275 €		15 000 €	60 / 16 356,59 €

- 0 € de frais de dossier.
- Prêt affecté de 1 500 à 15 000 €.
- TEG annuels fixes de 0,50 à 3,55% (taux débiteurs fixes correspondants de 0,50 à 3,49%).
- Durées de 17 à 60 mois.
- Mensualités de 90 à 275 €.

NOTRE RÉPONSE SOUS 48 HEURES
DÈS RÉCEPTION DE VOTRE DEMANDE DE PRÊT

EXEMPLE :

- Montant financé : 5 000 €
- TEG annuel fixe : 1,75% (taux débiteur fixe correspondant : 1,74%)
- Durée de remboursement : 37 mois
- Mensualité hors assurance facultative : 140 € (dernière mensualité pour solde : 97,83 €)
- Montant total dû (capital + intérêts) hors assurance facultative : 5 137,83 €



ASSURANCE FACULTATIVE (voir demande de prêt) :

- Coût mensuel de l'assurance facultative pour 1000 € empruntés (en sus de la mensualité) : 1 € si l'emprunteur est âgé de moins de 60 ans à la date d'adhésion ; 1,40 € si l'emprunteur est âgé de 60 ans ou plus à la date d'adhésion.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

* Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. TEG annuel fixe hors assurance facultative bonifié par les professionnels du réseau AXENERGIE et GDF SUEZ de 0,50% à 3,55%. Mensualités fixes hors assurance facultative (sauf la dernière constituée du solde) pour une première échéance 30 jours après le décaissement. ** Montant total dû (capital + intérêts) hors assurance facultative. Conditions au 01/03/2010 pouvant être modifiées sans préavis.

**Suivez l'avancement de votre dossier de prêt sur
www.banquesolfea.fr**

Rendez-vous dans l'ESPACE PARTICULIER :

→ cliquez sur "VOTRE COMPTE"

→ choisissez "CONSULTER L'AVANCEMENT DE MON DOSSIER DE PRÊT"

Pour contacter
la Banque Solfea :

→ **01 40 17 55 00**
du lundi au vendredi de 8H à 19H (vendredi 18H)

→ **www.banquesolfea.fr**

→ Une adresse postale unique :
**Banque Solfea - TSA 64140
77217 AVON CEDEX**